CHAUFFE-EAU & CHAUFFE-BAIN A GAZ

Mode d'Emploi, d'Installation et d'Entretien

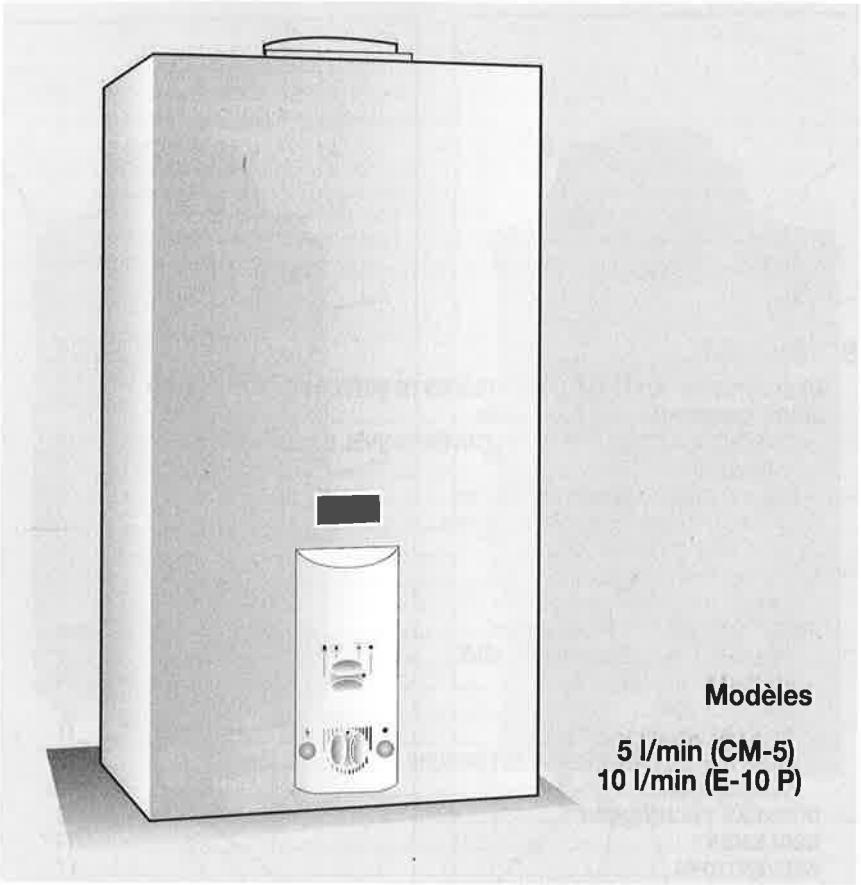

Modèles

5 l/min (CM-5)
10 l/min (E-10 P)

COINTRA Godesia

Nous vous félicitons pour l'acquisition de notre produit.

Le chauffe-eau/chauffe-bain instantané COINTRA-GODESIA, que vous avez choisi, a été conçu, fabriqué, et contrôlé avec le plus grand soin, par nos spécialistes afin de satisfaire toutes vos exigences.

Pour que vous puissiez obtenir le confort optimum en eau chaude sanitaire avec votre nouveau chauffe-eau/chauffe-bain COINTRA-GODESIA, nous vous recommandons de lire attentivement les instructions suivantes.

SOMMAIRE

PAGE

DESCRIPTION, NIVEAUX D'ÉQUIPEMENTS SUIVANT LES MODÈLES 3
MODE D'EMPLOI. 5
CHAUFFE-EAU/CHAUFFE-BAIN CONVENTIONNEL (AVEC FLAMME PILOTE) 5
- Vérifications préliminaires 5
- Allumage de la veilleuse, modèle 5 l/min 5
- Allumage de la veilleuse, modèle 10 l/min 5
- Sélection de la température 6
- Service d'eau chaude 6
- Arrêt du chauffe-eau / chauffe-bain 6

INSTRUCTIONS D'INSTALLATION 9
MODÈLE, LOCAL ET EMPLACEMENT 9
TUYAUTERIES 9
INSTALLATION 11
ÉVACUATION DES GAZ BRÛLÉS 11
MONTAGE DE L'ENVELOPPE EXTÉRIEURE 12
VÉRIFICATION 12
DONNÉES TECHNIQUES 13
RÈGLEMENT 14
PRÉVENTIONS 17
- Contre le tartre 17
- Contre le gel 17

ENTRETIEN 17
ADAPTATION AUX DIFFÉRENTS GAZ 17
TABLEAU DE RÉFÉRENCES POUR L'ADAPTATION AUX DIFFÉRENTS GAZ 19

DESCRIPTION, NIVEAUX D'ÉQUIPEMENTS SUIVANT LES MODÈLES

Votre chauffe-eau / chauffe-bain COINTRA a été conçu et fabriqué pour que vous puissiez profiter au maximum de la commodité de l'eau chaude.
En fonction du modèle choisi, il se composera des éléments suivants (cf tableau).

MODÈLE 5 LITRES

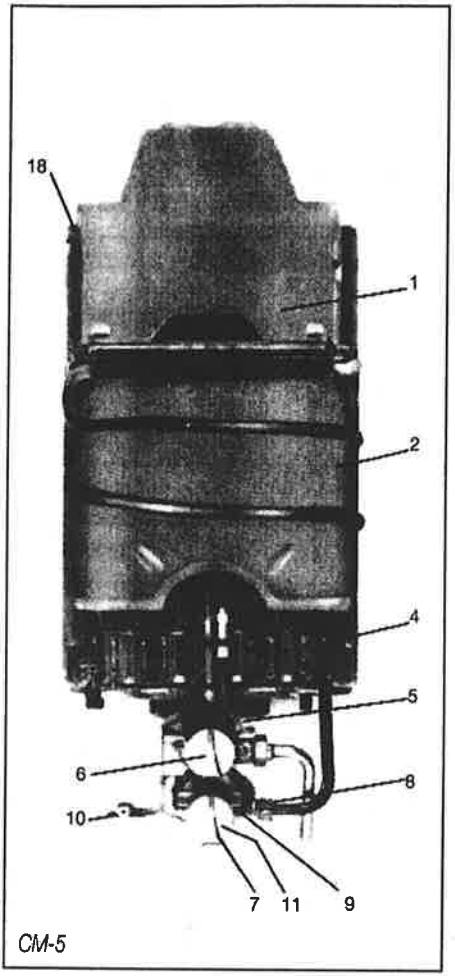

CM-5

MODÈLS 10 LITRES

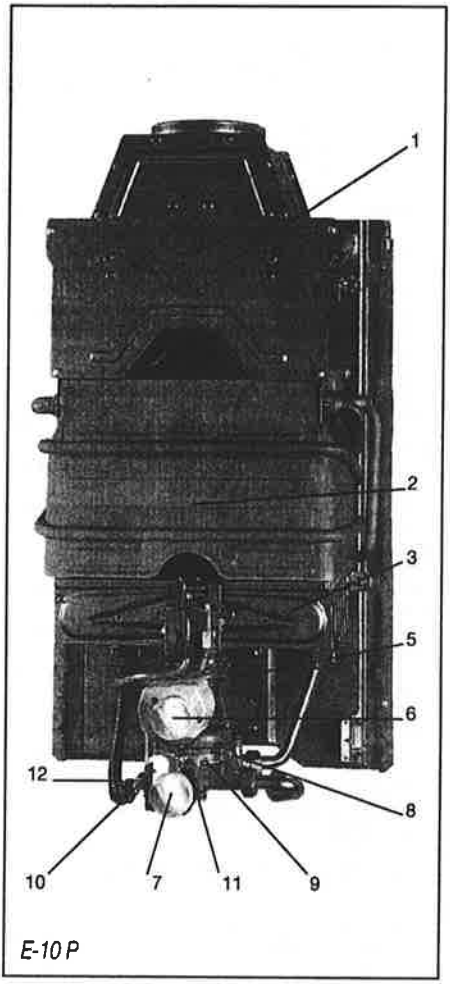

E-10 P

EN FONTION DU MODELE CHOISI, LE CHAUFFE-EAU SE COMPOSERA DÉS ELEMENTS SUIVANTS

ENSEMBLES FONTIONNELS	Modèles de 5 l/min 8,7 kW (125 Kcal/min) CM-5	Modèles de 10 l/min 17,4 kW (250 Kcal/min) E-10 P
1. Coupe-tirage incorporé. Il assure une combustion correcte, malgré la variation du tirage dans le conduit d'evacuation (cheminée). Grace à sa nouvelle conception, l'enveloppe extérieure est exemple dé bouche d'air.	Oui	Oui
2. Echangeur de chaleur. En cuivre pur eléctrolyte, avec un recouvrement calorifique qui assure une transmition maximale de la chaleur á l'eau.	Oui	Oui
3. Brûleur multi-gaz. Avec une technologie avançée, il profite au maximum le gaz consommé. Pour l'adapter á d'autres gaz, il sufit de charger les injecteurs. *versión à gaz ville disponible.	Non	Oui
4. Brûleur. Avec de têtes en acier innoxydable spéclalement conçues pour la combustion des gaz butane / propane et naturel.	Oui	Oui
5. Vanne de sécurité de l'allumage. Systéme thermo-éléctrique, qui permet la sortie du gaz des bùleurs seulement quand la présence de la flamme pilote assure leurs allumage.	Oui	Oui
6. Comande frontale gaz. Elle s'utilise pour allumer la flamme pilote effectuer l'allumage et arrêt des brûleurs.. Des plus elle sert á SELECTIONNER MANNUELLEMENT LA PUISSANCE DÉSIRÉE	Oui Non	Oui Oui
7. Sélecteur de température. Il sert á graduer á volonté la température de l'eau chaude.	Oui	Oui
8. Cartouche de température. Elle permet l'allumage du brûleur en douceur.	Non	Oui
9. Disposit spécial hydraulique Il met en marche automatiquement les mécanismes de chauffage de l'eau, chaque fois que l'on ouvre un robinet d'eau chaude. C'est en même temps une SÉCURITÉ, puisqu'il ouvre le passage du gaz au brûleur uniquement lorsque de l'eau circule à travers l'échangeur. Dans les modèles indiqués dans le tableau, IL MODULE, automatiquement, l'affluence de gaz au brûleur, en fonction du débit d'eau sollicité dans les robinets: pour un débit supérieur, plus de gaz, et vice-versa..	Oui Non	Oui Non
10. Allumeur frontel piézo-électrique. Il permet un allumage facile de la flamme pilote, simplement en appuyant sur le bouton.	Oui	Oui
11. Régulateur automatique du debit d'eau. Il mantient de debit constant et ainsi, la température choise.	Oui	Oui
12. Connection d'eau chaude. Flexible, qui facilite l'installation.	Non	Oui

3. INSTALLATION.

3.1. Chauffe-eau de 5 l/min équivalent 8,7 kW.

3.1.1. Fixez la cheville et le piton dans le mur à 361 mm, verticalement sur le centre de la connection d'eau froide. Utilisez le patron de fixation inclu dans l'emballage.

3.2. Chauffe-bain de 10 l/min équivalent á 17,4 kW

3.2.1. Fixez les chevilles et les pitons dans le mur à une hauteur de 530 mm sur les axes des conduits d'eau et à une distance entre eux de 310 mm, centrés sur l'axe vertical de l'appareil.
Utilisez le patron de fixation inclu dans l'emballage.

3.3 En commun á tous les chauffe-bains.

3.3.1. Retirez l'enveloppe extérieure. Pour cela, dévissez la vis qui la fixe à l'appareil et qui est cachée sous le bouton de commande du sélecteur de température, et poussez l'enveloppe légèrement vers le haut.

3.3.2. Pendre l'appareil par l'ouverture supérieure (Modéle de 5l/min), ou par les deux ouvertures supérieures (modèles de 10l/min) du support postérieur, dans les pitons fixés auparavant dans le mur.

3.3.3. Connectez les raccords du gaz et de l'eau sans oublier les joints correspondants.

4. EVACUATION DES GAZ BRÛLÉS.

4.1. Tube d'evacuation des gaz brûles.

La tube d'évacuation des gaz brûles doit avoir, suivant les modéles, les diamétres suivants:

- CEM-5- CM-5. Tube pour accouplement sur le diamètre intérieur du coupe-tirage. ø 90 mm.
- E-10 EP- E-10 P. Tube pour accouplement sur le diamètre intérieur du coupe-tirage. ø 110 mm ; sur le diamètre extérieur du coupe-tirage. ø 120 mm.

TRES IMPORTANT

N'oubliez pas, dans le local où vous allez installer le chauffe-eau, de réaliser une ouverture d'entrée et de sortie de l'air, si cela est nécessaire, suivant les exigences du Règlement.

- Sélection de la température

Avec le sélecteur de température (commande située dans la partie inférieure), l'on peut graduer facilement la température de l'eau en tournant le sélecteur vers la droite pour obtenir une température plus élevée, ou vers la gauche pour obtenir une température plus basse.

- Service d'Eau Chaude

Le chauffe-eau et chauffe-bain produiront de l'eau chaude suivant les prestations sélectionnées au moment d'ouvrir le robinet d'eau chaude, chaque fois que les conditions de l'installation (débit et pression) s'ajustent aux conditions indiquées dans le tableau de données techniques (page 13).

- Arrêt du chauffe-bain

Si vous désirez mettre hors-service votre chauffe-bain, il vous suffira de tourner la commande de gaz vers la droite, jusqu'à la position ●. La veilleuse s'éteindra et arrêtera sa fonction.

MODÈLES de 5 l/min

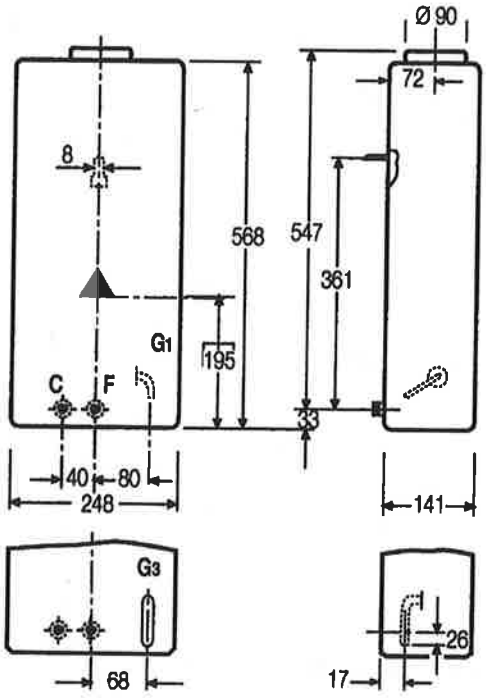

Installer seulement dans des conduits d'évacuation des produits de la combustion

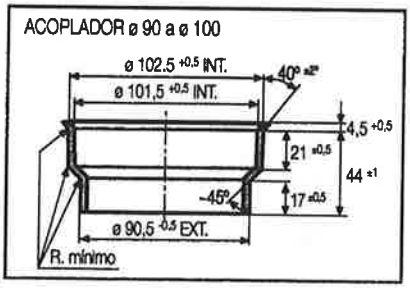

C = Sortie eau chaude : R 1/2".

F = Entrée eau froide : R 1/2.

G_1 = Entrée gaz Butane et propane: Ø 12 mm ext.
Entrée gaz naturel: Ø 15 mm ext.

G_3 = Entrée gaz naturel avec tube d'acier et encastré.

MODÈLES de 10 l/min

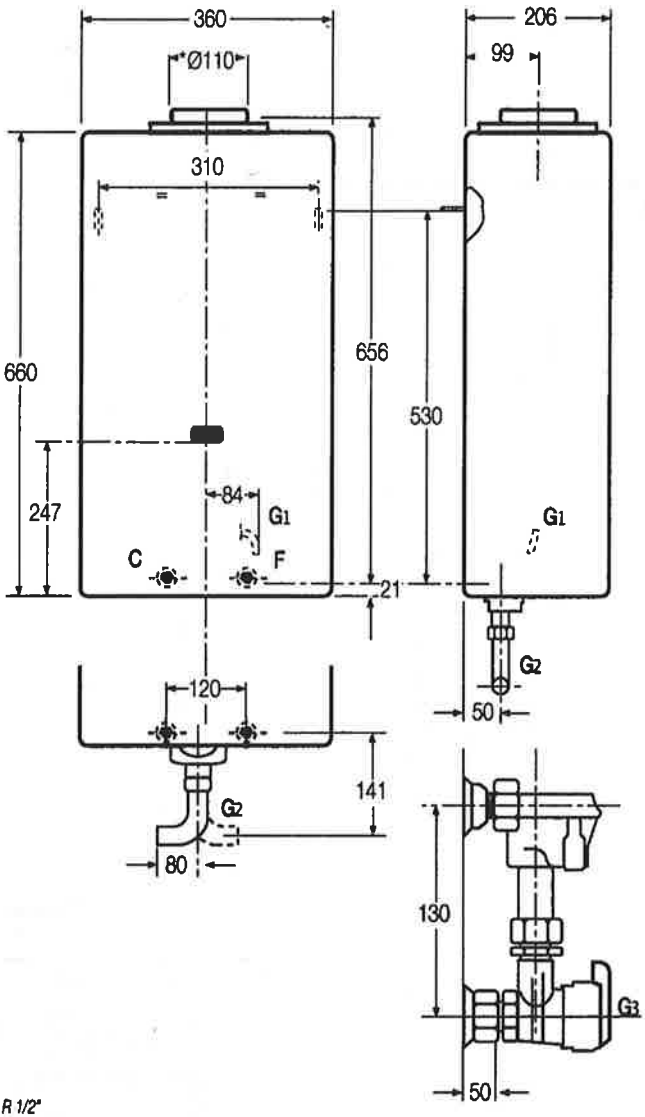

C : Sortie eau chaude : R 1/2"
F : Entrée eau froide : R 1/2"
G : Entrée gaz
Butane et propane : ø 10 mm
Gaz naturel : ø 15 mm

INSTRUCTIONS D' INSTALLATION

Le chauffe-bain doit être installé par un professionnel titulaire du CARNET D'INSTALLATEUR CHAUFFAGISTE. Le bon fonctionnement de votre chauffe-eau / chauffe-bain dépend en grande partie de sa CORRECTE installation.

Avant tout, installez le chauffe-eau / chauffe-bain en accord avec les normes officielles (Règlement des installations de gaz situées à l'intérieur des bâtiments d'habitations – Arrêté du 2 Août 1997, modifié par l'arrêté du 23 novembre 1992) qui doivent être obligatoirement respectées et desquelles nous incluyons un extrait à la page

1. MODÈLE, LOCAL ET EMPLAÇEMENT.

1.1. Vous devez vous assurer que le chauffe-eau / chauffe-bain choisi est bien le plus approprié :
- Pour couvrir de manière satisfaisante les besoins en eau chaude sanitaire de l'installation.
- Pour le gaz prévu (voir plage de données du chauffe-eau).
- En relation avec la pression hydraulique dans le réseau fonctionnement (voir tableau de caractéristiques).

1.2. Vous devez vous assurer que le local de l'installation réunit toutes les conditions exigées par le règlement (voir pages 14, 15 et 16). Portez une attention particulière au respect de tout ce que le Règlement exige en ce qui concerne:
"Entrée d'air de combustion et évacuation des gaz brûlés."

1.3. Placez le chauffe-eau / chauffe-bain le plus près possible des robinets d'eau chaude, près de l'évier, mais JAMAIS au-dessus d'une cuisinière. De plus, il doit être situé le plus près possible du conduit de cheminée ou du point d'où doit sortir le tube d'évacuation des gaz de combustion.

2. TUAYUTERIES.

2.1. Réalisez les conductions d'eau chaude les plus courtes possibles. Isolez les longs tronçons afin d'éviter les pertes de chaleurs.

2.2. Laissez les extrémités des tubes d'eau froide (F) et de l'eau chaude (C) ou le dessin l'Indique. Evitez les réductions et les coudes qui ne sont pas nécessaires. Nous vous recommandons d'utiliser un diamétre minimum de tube de 1/2", dans le cas d'une basse pression, 3/4". Dans la conduction d'eau chaude, évitez la création de poches d'air. Purgez les tuyauteries d'eau.

2.3. Connectez au conduit d'eau froide un robinet d'arrét fourni avec le chauffe-eau / chaufe-bain, dans la pochec d'accessoires.

2.4. Sur l'adduction du gaz á l'appareil, intercalez un robinet d'arrét de gaz adecuat.

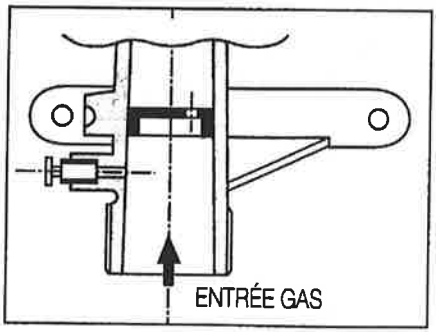

2.5. Sur les chauffe-eau / chauffe-bain á gaz naturel, on incorpore un diaphragme spécial pour ce type de gaz qui ne poura être enlever sans aucun prétexte.

2.6. Aspects particuliers suivant les Modèles.

2.6.1. Chauffe-eau de 5l/min, équivalent à 8,7 kW.
Modèles: CEM-5 - CM-5

2.6.1.1. Accouplez au tube d'eau chaude la connection "C" du chauffe-eau.

2.6.1.2. Appareils avec coupe-tirage, à gaz butane ou naturel :
- Connectez le tube coudé du chauffe-eau à la tuyauterie d'adduction du gaz, au moyen d'une union Ermeto ou Soudure forte.

2.6.1.3. Appareils avec une coupe-tirage de gaz de ville :
- Si la conduction du gaz de ville est en plomb, soudez la connection coudée de gaz G3 (diamètre extérieur 15 mm) à la conduction du gaz.

2.6.2. Chauffe.bain de 10 l/min, équivalent à 17,4 kW, modèles E – 10 P

2.6.2.1. Si le chauffe-bain est alimenté en butane/propane :
- Connectez-le à la conduction du gaz au moyen d'un raccord R 3/4" – Ermeto 10 (sur le dessin, G1).

2.6.2.2. Si le chauffe-bain est alimenté au gaz de ville et le tube est en plomb:
Soudez la connection coudée (diamètre extérieur de 20 mm) à la conduction du gaz: (dessin, G2)

2.6.2.3. Si le chauffe-bain est alimenté au gaz de ville ou gaz naturel et le tube de gaz est en acier et encastré:
- il est préférable qu'il se termine au point G3 avec un filetage extérieur.
Ainsi on pourra connecter le chauffe-bain au moyen d'un robinet de fermeture, suivant le dessin.
Tube et robinet R 3/4". Pour le gaz naturel R 1/2" (modèles de 10 l/min).

3. INSTALLATION.

3.1. Chauffe-eau de 5 l/min équivalent 8,7 kW.

3.1.1. Fixez la cheville et le piton dans le mur à 361 mm, verticalement sur le centre de la connection d'eau froide. Utilisez le patron de fixation inclu dans l'emballage.

3.2. Chauffe-bain de 10 l/min équivalent á 17,4 kW

3.2.1. Fixez les chevilles et les pitons dans le mur à une hauteur de 530 mm sur les axes des conduits d'eau et à une distance entre eux de 310 mm, centrés sur l'axe vertical de l'appareil.
Utilisez le patron de fixation inclu dans l'emballage.

3.3 En commun á tous les chauffe-bains.

3.3.1. Retirez l'enveloppe extérieure. Pour cela, dévissez la vis qui la fixe à l'appareil et qui est cachée sous le bouton de commande du sélecteur de température, et poussez l'enveloppe légèrement vers le haut.

3.3.2. Pendre l'appareil par l'ouverture supérieure (Modéle de 5l/min), ou par les deux ouvertures supérieures (modèles de 10l/min) du support postérieur, dans les pitons fixés auparavant dans le mur.

3.3.3. Connectez les raccords du gaz et de l'eau sans oublier les joints correspondants.

4. EVACUATION DES GAZ BRÛLÉS.

4.1. Tube d'evacuation des gaz brûles.

La tube d'évacuation des gaz brûles doit avoir, suivant les modéles, les diamétres suivants:

- CEM-5- CM-5. Tube pour accouplement sur le diamètre intérieur du coupe-tirage. ø 90 mm.
- E-10 EP- E-10 P. Tube pour accouplement sur le diamètre intérieur du coupe-tirage. ø 110 mm ; sur le diamètre extérieur du coupe-tirage. ø 120 mm.

TRES IMPORTANT

N'oubliez pas, dans le local où vous allez installer le chauffe-eau, de réaliser une ouverture d'entrée et de sortie de l'air, si cela est nécessaire, suivant les exigences du Règlement.

5. MONTAGE DE L'ENVELOPPE EXTÉRIEURE.

5.1. Enlevez le bouton de commande du gaz et le sélecteur de température, en tirant vers vous.

5.2. Dévissez la vis qui unit l'enveloppe extérieure au groupe de gaz. (a)

5.3. Pour remonter l'enveloppe, assurez-vous qu'elle s'ajuste correctement avec les axes de la commande du gaz et au sélecteur de température (l'enveloppe est équipée d'une rainure située sous la commande du sélecteur de température).

Ajustez le centrage des axes des commandes sur l'enveloppe.

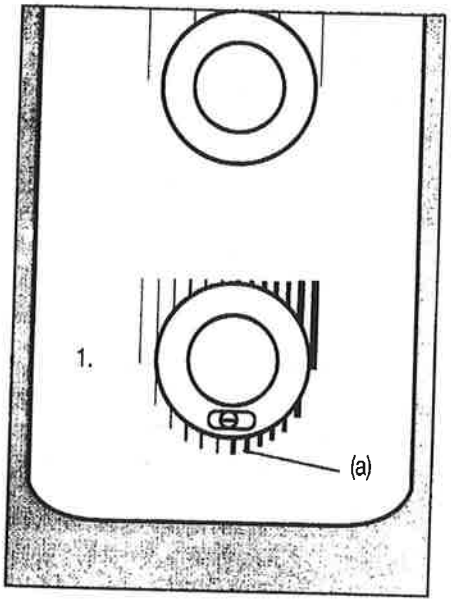

5.4. Montez les boutons de commande, en exerçant une pression sur les boutons vers l'intérieur.

6. VERIFICATION.

6.1. Assurez-vous que l'installation effectuée respecte TOUTES LES EXIGENCES DU RÈGLEMENT DES INSTALLATIONS À GAZ et les instructions techniques complémentaires correspondantes.

6.2. Vérifiez la parfaite étanchéité des circuits d'EAU et de GAZ.

6.3. Mettez en marche le chauffe-eau / chauffe-bain suivant les instructions de chaque modèle et VÉRIFIEZ SON FONCTIONNEMENT, en le laissant fonctionner 10 à 15 minutes.

6.4. Pour le montage correct du sélecteur de température, tournez l'axe vers la droite au maximum et montez le bouton de commande pour que coïncide votre index avec la position de l'axe.

6.5. Remontez l'enveloppe extérieure suivant les instructions décrites au point 3.3.1. dans le sens inverse.

6.6. Montrez à l'usager l'utilisation correcte de son chauffe-eau / chauffe-bain, et donnez-lui le manuel d'instructions.

DONNEES TECHNIQUES

	MODELES CONVENTIONELS	
DONNEES TECHNIQUES	**CM-5**	**E-10 P**
PUISSANCE - kW (kcal/min)	8,7 (125)	17,4 (250)
DEBITS D'EAU (l/min) ET TEMPERATURE: **(a)**		
40° C	5	10
65° C	2,5	5
PRESSION MINIMUM DE L'EAU mCA (bar) POUR TEMPERATURE: **(b)**		
40° C	5 (0,5)	7,5 (0,75)
65° C	2 (0,2)	4 (0,4)
CONSOMMATION **(c)**		
Butane G-30 g/min	13,56	26,33
Propane G-31 l/min	7	13,62
Gaz naturel G-20 l/min	18,27	35,17
PRESSION DE GAZ (mmCA)		
A l'entrée du chauffe-eau		
Butane/Propane	280/370	280/370
Naturel	180	180
Au Brûleur-Puissance totale		
Butane/Propane	275/357	275/357
Naturel	150	128
Au Brûleur-Puissance réduite		
Butane/Propane	–	–
Naturel	–	–
Concurrant électrique (220V—50Hz)	non	non

(a) En partant d'une température d'entrée d'eau froide à 15°C.

(b) C° est la pression que précise l'appareil pour fonctioner, à laquelle on doit ajouter celle nécesaireen fontion des diamétres et de la longeur du circuit de tuyauterie et la disposition de celle-ci.

(c) Cette consommation se produit dans des cinditions de référence pour un rendement de 84% du PCI.

(d) Pression minimum nécesarie dans les conditions exposées dans le point précédent, pour obtenir le débit minimum de fontionement. Avec des pressions supérieures des débits supérieurs secont obtenus.

REGLEMENT (EXTRAITS)

PRESCRIPTIONS CONCERNANT L'AMENAGEMENT DES LOCAUX OU FONCTIONNENT LES APPAREILS A GAZ.

Article 15: Installation des appareils et aération des locaux

Appareils á circuit non étanche
Precriptions générales

Aucun appareil á circuit non étanche, raccordé ou non ne pourra être installé dans un local ne répondant pas aux prescriptions suivantes:

1. Comporter une amenée d'air permanente, directe ou indirecte : cette amenée d'air, établie en tenant compte des caractéristiques des appareils installés, doit être obtenue par un ou plusieurs orifices offrant une section libre totale qui ne peut être inférieure à 50 centimètres carrés quand la sortie d'air ou des produits s'effectue, au moins partiellement, par un conduit vertical, et à 100 centimètres carrés quand la sortie d'air ou des produits de combustion s'effectue uniquement par un passage au travers d'une paroi extérieure ; dans ce dernier cas, l'amenée est nécessairement directe.
   Les amenées d'air directes doivent être conçues, compte tenu du système de chauffage, de manière à ne pas être une cause d'inconfort pour les occupants, conformément aux dispositions de l'arrêté du 22 octobre 1969 sur l'aération des logements.
   L'usager doit veiller à maintenir l'amenée d'air en bon état de fonctionnement, et à ne pas réduire ou obturer la section de quelque façon que ce soit.

2. Comporter, si l'un des appareils au moins est non raccordé, une sortie d'air en partie haute. Cette sortie d'air est établie en tenant compte des caractéristiques des appareils non raccordés, et réalisée : soit par un ou plusieurs orifices, dont la section totale libre ne peut être inférieure à 100 centimètres carrés, disposée à la base d'un conduit vertical ou dans une paroi extérieure (cette dernière solution n'est admise que dans les constructions anciennes non soumises au décret du 14 juin 1969), soit par la prise d'air du coupe-tirage d'un appareil raccordé, à condition que la partie supérieure de l'entrée du coupe-tirage soit situé à 1,80 mètre au moins au-dessus du sol. Ces sections minimales ne sont pas imposées dans le cas où l'évacuation de l'air se fait par tirage mécanique.

3. Avoir un volume brut d'au moins 8 mètres cubes, ce chiffre étant porté à 15 mètres cubes dans le cas d'une installation nouvelle comportant un chauffe-eau non raccordé. Par volume brut, on entend le volume délimité par les parois du local sans déductions des objets mobiliers qu'il renferme.
   Les dispositions de l'article 22 de l'arrêté du 15 octobre 1962 restent applicables au remplacement, sans modification d'emplacement, d'appareils installés antérieurement à l'entrée en vigueur de la disposition de l'arrêté du 22 octobre 1969.

4. Soit: Être pourvu, afin de permettre, en cas de besoin, une aération rapide, d'un ou plusieurs châssis ou fenêtres ouvrant directement sur l'extérieur, ou sur une petite cour intérieure d'une largeur d'au moins deux mètres. La surface de la partie ouvrante ne peut être inférieure à 0,40 mètre carré.
   Communiquer, par une porte non condamnée, avec un local muni de tels châssis ou fenêtres, à condition de pouvoir être balayé par un circuit d'air rapide mettant en communication deux façades.

Article 18: Evacuation des produits de combustions.

1. Prescriptions concernant les bâtiments neufs au sens du décret n° 69-596 du 14 juin 1969.
   Les conduits d'évacuation des produits de combustion de gaz situés dans les bâtiments assujettis, en fonction de leur date de construction, aux dispositions du décret n° 69-596 du 14 juin 1969, ainsi que les produits réalisés postérieurement à la date d'application du présent arrêté, doivent répondre soit aux prescriptions du paragraphe a, soit aux prescriptions du paragraphe b, qui concerne les conduits destinés, par nature, uniquement à l'évacuation des produits de combustion du gaz.

A. Dispositions générales:

1. Les conduits sont conformes aux dispositions de l'arrêté du 22 Octobre 1969 relatif aux conduits de fumée desservant les logements.

2. Ils sont conformes aux dispositions du D.T.U: n° 61-1 en ce qui concerne leur section.

3. Un rétrécissement de section dans la partie en surévalation du toit ou de la terrase n'est autorisée que si le raccordement du conduit et de la surélévation comporte une réduction progressive de la section.

4. Lorsque l'évacuation des fumées a lieu par extraction mécanique, le dispositif doit être tel que, en cas de panne, l'évacuation des fumées soit assurée par tirage naturel, ou que les appareils soient automatiquement mis à l'arrêt. Le système de sécurité assurant l'arrêt automatique de la combustion peut être intégré aux appareils.

5. Les conduits doivent être tubés s'il apparaît une imperméabilité à l'eau et à la vapeur d'eau insuffisante, même après chemisage éventuel.

B. Conduits "spéciaux-gaz"
Les conduits d'évacuation dits spéciaux-gaz doivent satisfaire aux prescriptions du A ci-dessus, modifiées et atténuées comme suit, nonobstant toutes dispositions contraires de l'arrêté précité du 22 octobre 1969, relatif aux conduits de fumée desservant les logements:

1. Résister à une température de 200° C maintenue en permanence pendant une heure.

2. Les conduits individuels réalisés en matériaux minces pourront comporter jusqu'à quatre épaisseurs correspondant à deux parties non verticales; l'angle de ceux-ci avec la verticale pourra atteindre 45 quelle que soit la hauteur du conduit.

3. Le raccordement individuel de la hauteur d'un étage à un conduit collecteur n'est pas obligatoirement maçonné.

Article 27: Travaux sur tuyauteries

1. Les travaux sur tuyauteries sont effectués "hors gaz", c'est-à-dire après purge complète du gaz contenu dans ces tuyauteries "en charge" (c'est-à-dire ne contenant que le gaz utilisé), situées en amont du compteur lorsque les tuyauteries n'intéressent qu'un seul usager, et qu'il serait difficile de réaliser la coupure du courant gazeux.
   Après tous travaux ayant entraîné leur mise "hors gaz", les installations sont purgées de l'air qu'elles contenaient préalablement à leur mise en service.

2. Avant l'exécution, sur les installations à usage collectif, des travaux entraînant la coupure de gaz, les usagers intéressés sont avertis de la durée probable de l'interruption de fourniture par le distributeur. De la même manière, ils sont prévenus de la remise en charge des tuyauteries, et sont invités à s'assurer de la fermeture des robinets des appareils d'utilisation.es robinets des appareils d'utilisation.

PREVENTIONS

- Contre le tartre

Dans les endroits où l'on considère l'eau comme dure, la chaux se dépose sur les parois du récipient, diminuant la transmission de chaleur. Pour économiser l'énergie et allonger la vie de votre appareil, graduez correctement la température de sortie de l'eau chaude afin que la température ne soit pas excessive et inutile, évitant ainsi le dépôt de la chaux.

- Contre le gel

Si votre chauffe-eau / chauffe-bain est installé dans un endroit de basse température, l'eau peut se geler, ce qui entraînerait des dommages pour votre appareil. Pour l'éviter, avant un possible gel, effectuez les opérations suivantes:

1. Fermez le robinet d'eau à l'entrée du chauffe-eau.
2. Ouvrez le robinet d'eau chaude situé à la hauteur la plus basse de l'installation (exemple: le bidet).
3. Dévissez légèrement le bouchon de la purge du chauffe-eau, pour que puisse entrer l'air dans l'appareil, et donc provoquer la sortie de l'eau présente dans le chauffe-eau par le robinet cité auparavant. Ledit bouchon de purge se situe sur le corps de l'eau. Il est accessible sans pour autant démonter l'enveloppe extérieure.

ENTRETIEN

Pour le nettoyage de l'enveloppe extérieure, utilisez un chiffon avec de l'eau savonnée. N'utilisez pas de détergents corrosifs et dissolvants. La haute qualité des matériaux utilisés et le rigoureux contrôle de qualité de nos chauffe-eau / chauffe-bains, assure une longue vie avec une pleine satisfaction d'utilisation. Il est préférable, en général, pour prolonger la durée de vie de votre appareil, de le faire réviser et de le nettoyer une fois par an (pour ce travail, vous devez appeler le Service après-vente le plus proche de votre domicile).

ADAPTATION AUX DIFFÉRENTS GAZ

IMPORTANT

L'adaptation des chauffe-eau / chauffe-bains COINTRA-GODESIA, à la différence de celui déjà installé sur l'appareil, doit être réalisée par un technicien autorisé, et utilisant les pièces originales de COINTRA-GODESIA.
Le service après-vente dispose des jeux de transformation qui incluent toutes les pièces nécessaires pour réaliser n'importe quelle modification, si l'appareil est conçu pour cela.
COINTRA-GODESIA se décharge de toutes responsabilités dans le cas d'une manipulation non autorisée.

Pour adapter les chauffe-bains COINTRA-GODESIA aux différents gaz, procédez de la manière suivante:

MODÈLES 10 l/min.

1. Démontez le couvercle qui centre la came.
2. Démontez le couvercle frontal.
3. Montez le couvercle frontal.
4. Montez le couvercle qui centre la came.
5. Démontez le brûleur (fig.4).
6. Montez la vanne de gaz adéquate.
7. Montez les injecteurs correspondant au gaz choisi.
8. Montez ler brûleur.
9. Montez la tuyère du pilote correspondant au nouveau gaz.

MODÈLES 5 l/min.

1. Démontez le pilote en enlevant le ressort (fig. 6).
2. Changez l'injecteur du pilote.
3. Démontez les brûleurs de 4 et 5 éléments (fig. 7).
4. Montez les injecteurs correspondant au nouveau gaz.
5. Remontez les brûleurs de 4 et 5 éléments.

TRÈS IMPORTANT DISPOSITIF T.T.B.

Les chauffe-bain Cointra Godesia, qui sont munis de ce sys tème de protection, (selon lemodèle), évitent que les gaz produits de la combustion s'échappent de façon incorrecte.(Dispositif TTB). Lorsque le conduit d'évacuation des gaz produits de la combustion est obstrué et que ceux-cidébordent à l'intérieur de l'enceinte où se trouve le chauffe-bain, ledit dispositif interrompt lecircuit électrique formé par le thermocouple et le groupe électromagnétique, fermant ainsi lepassage du gaz aux brûleurs.Si le dispositif TTB est en marche, étant donné qu'il dispose d'un réarmement automatique,vous devrez attendre 5 minutes avant de remettre votre chauffe-bain en service ; une fois quece temps sera écoulé, vous devrez réaliser les mêmes opérations que lorsque vous avez utiliséle chauffe-bain pour la première fois.

POUR VOTRE SÉCURITÉ

1.- Il est recommandé de fermer le robinet de passage de gaz de l'installation.

2.- Ne jamais mettre le dispositif TTB hors service.

3.- Si le dispositif TTB se met très souvent en marche, faites réviser la sortie de gaz de votre appareil, en vérifiant que les gaz produits de la combustion s'évacuent parfaitement bienavec un miroir passé sous l'eau froide, ou un autre système quelconque.

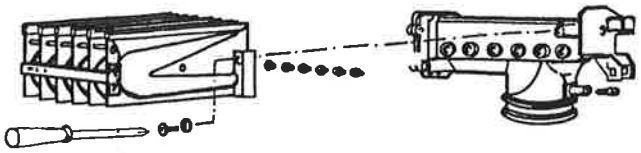

Figure 4

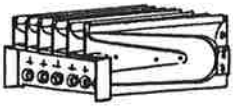

Figure 5

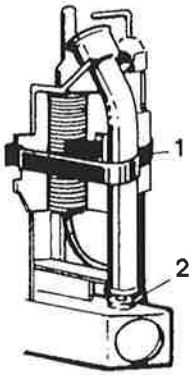

Figure 6

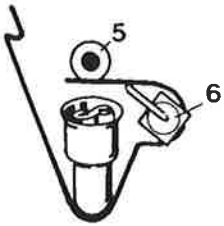

Figure 8

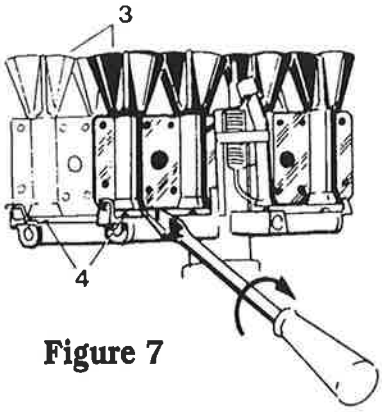

Figure 7

TABLEAU DE REFERENCES
POUR L'ADAPTATION A DIFFERENTS GAZ

		MODÈLES 5 l/min		MODÈLES 10 l/min	
		G.L.P.	G.N.	G.L.P.	G.N.
INYECTEURS	DIAMÉTRE	0,55	0,84	0,66	1,1
	CODE	5095	6054	5158	5035
TUYÉRES	DIAMÉTRE	0,20	0,30	0,20	0,30
	CODE	5255	5067	5255	5067